

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences sanitaires et sociales

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* ne comporte pas de parcours. Elle présente un axe intitulé Action sociale et de santé (ASS). Elle propose des enseignements variés (droit, gestion, économie, sociologie, psychologie...) adaptés au domaine sanitaire et social. En troisième année de licence (L3), les cours se resserrent autour de ce domaine de compétence, avec un approfondissement des « connaissances du milieu sanitaire et social » (6 unités d'enseignement (UE)). La formation comprend aussi plusieurs enseignements de méthodologie (première (L1) et deuxième année de licence (L2)) et propose *in fine* un stage d'une durée de six semaines donnant lieu à « une note d'étonnement » (à savoir un travail de mise en perspectives des connaissances acquises avec la pratique professionnelle).

La licence *SSS*, à forte dimension professionnelle, se donne pour objectif de donner aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques, les rendant aptes à accompagner des publics ciblés et à participer à la gestion des structures dédiées à ces mêmes publics.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)*, avec pour axe Action sanitaire et de santé, constitue une formation pluridisciplinaire originale, relativement récente (ouverture l'année universitaire 2008-2009), et fortement axée sur la professionnalisation. Le dossier est parfois confus évoquant des intitulés de licence, de spécialité et de parcours. La licence - la seule licence en *SSS* de la région - propose, dans des disciplines variées (droit, économie, gestion, psychologie, sociologie, éducation à la santé...) des enseignements qui sont adaptés aux besoins du secteur sanitaire et social et dont l'équilibre donne lieu à une vraie réflexion de l'équipe pédagogique (discussion autour de l'évolution de la maquette vers une distinction ou une meilleure articulation des approches sociologiques et psychologiques, développement des connaissances en matière de migrations...). Il manque néanmoins certaines connaissances des publics visés par les débouchés de la formation.

La présentation des enseignements manque parfois de lisibilité, empêchant de présenter correctement la progressivité de l'apprentissage. Les équilibres entre les disciplines ne sont pas toujours assurés (psychologie et sociologie). Les étudiants bénéficient par ailleurs de plusieurs cours de méthodologie (pratiques de l'entretien, recherches bibliographiques, informatique) et d'un cours de langue. Mais le dossier ne dit rien de la réalité de la certification (Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur (CLES), Certificat informatique et internet (C2I)).

Dans le même souci de professionnalisation, l'équipe pédagogique a noué des partenariats avec plusieurs structures sanitaires et sociales, constituant autant de terrains de stage pour les étudiants.

La licence est pilotée de façon satisfaisante, et l'équipe pédagogique venant d'horizons divers (sur le plan disciplinaire et professionnel) comprend des enseignants-chercheurs et des acteurs du terrain sanitaire et social. Il en résulte un accompagnement et un suivi des étudiants tout à fait satisfaisants (projets tuteurés, travaux collectifs, stages). La professionnalisation, dans sa conception et sa réalisation, se révèle un point fort du dossier.

A la lumière des effectifs, la licence *SSS* a trouvé son public (notons en particulier les perspectives de poursuites d'études offerts aux titulaires d'un baccalauréat *Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)* en peu d'années, ce qui n'est, de toute évidence, pas sans lien avec les besoins du secteur et le travail mené par l'équipe pédagogique pour faire connaître la formation. A cet égard, si le dossier montre avec précision l'évolution de ces effectifs et les résultats obtenus (de bons résultats d'ailleurs dans l'ensemble favorisés à la fois par les modes d'évaluation et par les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'UBS et l'équipe de la licence *SSS*), il ne donne pas d'éléments chiffrés globaux sur le devenir des étudiants (absence d'enquête menée à l'UBS). Cependant, nous avons au moins la poursuite d'étude au sein du

master *P3S (Politiques sociales, santé et solidarité)*. Le dossier ne comprend pas non plus de données sur les modalités de l'auto-évaluation de la formation. Ces quelques points faibles ne remettent aucunement en cause la qualité du dossier présentant la licence SSS.

Points forts :

- Licence originale ancrée sur la réalité du tissu sanitaire et social local.
- Une formation pluridisciplinaire dotée d'une forte professionnalisation.
- Bon encadrement des étudiants.

Points faibles :

- Absence de données générales (quantitatives) sur le suivi et le devenir des étudiants.
- Absence de dispositif d'évaluation par les étudiants.
- Manque de lisibilité du contenu des enseignements dispensés.

Recommandations :

- Il conviendrait de renforcer les connaissances sur certains publics ciblés (migrants notamment).
- Un rééquilibrage entre les disciplines (notamment entre psychologie et sociologie) et le développement de travaux dirigés (TD) en L3 pourraient permettre de mieux ajuster encore les connaissances aux compétences recherchées et favoriser l'apprentissage.
- Il serait souhaitable de mettre en place les dispositifs manquants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la formation sont exposés de façon claire. Celle-ci revêt une dimension professionnelle forte prenant appui sur des connaissances pluridisciplinaires en lien avec le secteur sanitaire et social. Elle donne aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques (sous couvert du stage et de plusieurs travaux à réaliser avec des professionnels) les rendant aptes à accompagner les publics ciblés et à participer à la gestion et au fonctionnement de structures dédiées. La présentation des différents enseignements (qui pour partie portent le même intitulé, en particulier en L3) gagnerait à plus de lisibilité ; cela permettrait notamment de rendre compte de la progression de l'apprentissage.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il n'existe pas d'autres licences SSS proposées en Bretagne. Cette formation s'inscrit dans un réseau local de partenariat solide avec différentes structures sanitaires et sociales, qui participent du reste de sa bonne professionnalisation et bénéficie du soutien de deux laboratoires (voir <i>infra</i>).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La formation prend appui sur une équipe pédagogique alliant universitaires et acteurs de terrain (16 enseignants-chercheurs, 5 enseignants du secondaire et 30 professionnels venant principalement du secteur sanitaire et social). A l'image du caractère pluridisciplinaire de la licence, les enseignants viennent de différentes disciplines (psychologie, sociologie, gestion, histoire...). La formation est encadrée de façon satisfaisante. Les professionnels sont particulièrement investis dans les fonctions d'encadrement des travaux demandés aux étudiants.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la licence sont stables (entre 150 et 200 pour la L1, entre 80 et 90 pour la L2 et la L3). La formation, ouverte en septembre 2008, a trouvé son public. Les taux de réussite tournent autour de 45% pour la L1, 80% pour la L2 et 95% pour la L3. Ce sont de bons, voire de très bons résultats, que l'on peut expliquer par les modes d'évaluation et l'accompagnement de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La démarche de recherche apparaît dans le dossier grâce à la présence d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation (enseignement et encadrement des travaux à réaliser par les étudiants) et membres de deux laboratoires de l'UBS « soutenant la licence » (Centre de recherches en psychologie, cognition et communication (CRPCC), Equipe d'accueil (EA) 1285 et Laboratoire d'études et de recherches en sociologie (LABERS) EA 3149), sans autres réelles précisions sur la nature exacte du soutien.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Point fort du dossier, la professionnalisation est pensée et organisée dans le cursus par l'équipe pédagogique. Elle résulte de plusieurs éléments : forte présence de professionnels investis dans la licence, partenariat de la licence avec plusieurs structures du domaine sanitaire et social (terrains de stage...), présence d'un stage en L3, contenu de certains cours.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage, d'une durée de 6 semaines, est proposé en L3. Il s'agit d'un stage d'observation participante, donnant lieu à un suivi individuel par un enseignant tuteur et débouchant sur un rendu écrit (« note d'étonnement », qui correspond à un travail de mise en perspectives des connaissances acquises avec la pratique professionnelle). Doté d'objectifs clairement exposés dans le dossier, il vient parachever avec pertinence le cycle de licence. Des projets tuteurés sont également prévus par la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier mentionne deux partenariats, l'un tout juste construit avec la licence en travail social de l'université espagnole de Jaen, l'autre en voie de construction avec l'université francophone canadienne de Hearst (licence <i>Administration économique et sociale</i>). C'est à souligner car les partenariats internationaux sont plutôt rares au niveau licence. L'anglais est la seule langue enseignée (absence de référence à la certification).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La licence fournissant des perspectives certaines de poursuites d'études pour les titulaires du baccalauréat <i>ST2S</i>, l'équipe pédagogique s'est rapprochée des lycées concernés pour présenter la formation et aider à l'orientation. Il est prévu des passerelles en L3 pour les étudiants venant d'un Institut universitaire de technologie (IUT) ou diplômés d'un Brevet de technicien supérieur (BTS). Les passerelles avec d'autres formations (Institut de formation en soin infirmier (IFSI), travail social en particulier) pourraient être davantage réfléchies. L'UBS propose des dispositifs d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation accueille des étudiants dans le cadre de la VAP (validation des acquis professionnels) ou de la VAE (validation des acquis de l'expérience) (absence de données chiffrées) et propose des aménagements pour les étudiants salariés (pas d'estimation de leur nombre). Le numérique est présent dans la pédagogie avec la mise en ligne sur la plateforme Moodle de 46 enseignements de la licence et, avec pour l'enseignement en neuropsychologie et neurobiologie, la mise en ligne d'un tutoriel d'évaluation individuelle pour les étudiants, efficace pour améliorer les résultats. Si l'anglais est enseigné, le dossier ne fournit pas d'éléments concrets sur la certification.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation respecte les règles du licence-master-doctorat (LMD), les matières se compensant par unité, semestre et sur l'année. La licence ne prévoit pas de passage conditionnel. Elle propose de nombreux travaux collectifs (ce qui explique sans doute pour partie le pourcentage de réussite en L2 et L3) et des travaux dirigés (TD). Mais ces derniers diminuent de façon substantielle en L3 (uniquement des TD pour l'anglais et l'informatique).</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	La question est abordée sous l'angle des compétences et des métiers visés par les différentes formations de l'UBS, le dossier mentionnant donc la brochure réalisée à cet effet par le SUIO-IP (Service universitaire d'information et d'orientation - insertion professionnelle). L'annexe descriptive au diplôme fait défaut. La certification est prévue pour l'enseignement d'informatique (sans suivi ni élément chiffré).
Suivi des diplômés	Le SUIO-IP ne propose pas d'enquête sur l'insertion des étudiants. L'équipe pédagogique n'a pas imaginé de dispositif permettant de savoir ce que sont devenus les étudiants diplômés de la licence (ou abandonnant la licence en cours). En conséquence, le dossier ne produit pas de données sur ce suivi. C'est d'autant plus dommage que la professionnalisation constitue l'un des points forts dudit dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Depuis 2015, il existe un seul conseil de perfectionnement pour le département Politique sociale et santé publique. Si cela peut se justifier compte tenu de la complémentarité entre la licence <i>SSS</i> et le master <i>Administration et coordination des interventions sociales et de santé</i> (une part importante des étudiants titulaires de la licence s'inscrit dans ce master, seule information connue sur le suivi des diplômés ; même approche pluridisciplinaire du secteur sanitaire et social et des interrogations qu'il se pose), les préoccupations des étudiants de licence et de master ne sont toutefois pas les mêmes. Un bilan de son fonctionnement est prématuré. Pour l'heure, le moment privilégié pour la discussion pédagogique reste les jurys. Le dossier ne fournit aucun élément sur l'autoévaluation des formations.

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES- B2017-EV-0561718N-S3L1170012077-013817-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence Sciences sanitaires et sociales.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Le projet de licence Sciences sanitaires et sociales pour la prochaine accréditation (rentrée 2017) répondra aux observations faites par la HCERES sur les points suivants : la lisibilité du contenu des enseignements dispensés sera améliorée à travers une redéfinition des Unités d'Enseignements en termes disciplinaires (UE psychologie, sociologie, politique sociale et de santé, économie et gestion, droit).

Ces Unités d'Enseignements seront présentes à chaque semestre, de la première à la troisième année de licence. Cela assurera également un rééquilibrage des enseignements entre disciplines.

Une spécialisation en licence 3 à travers un parcours « psychologie » ou « sociologie » sera proposée à travers une UE optionnelle, pour approfondir le marquage disciplinaire de la formation et sa lisibilité.

L'accès à des connaissances ciblées sur des domaines en développement dans le champ de la santé et du social sera possible avec de nouveaux enseignements qui élargissent le spectre des domaines d'interventions. En première année de licence, il s'agira des enseignements « Questions actuelles en social et santé » et « Connaissance des métiers » (conférenciers invités). En seconde année, un nouveau cours d'épidémiologie sera assuré. En troisième année de licence, un stage d'initiation à la recherche interventionnelle sera proposé, de manière optionnelle, pour permettre à certains étudiants d'explorer de nouveaux champs d'intervention.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud

Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.